

L'Apostille au Costa Rica

Eduardo Cubero, Ministère des Relations Extérieures
Roberto Piedra, Présidence de la République
Ana Laura Echemendía, Gouvernement numérique

LE GOUVERNEMENT DU COSTA RICA

Il s'agit d'initier le monde de la politique et le gouvernement aux principes qui inspirent le Web 2.0. Basiquement, la transparence, l'ouverture et la collaboration. Cela a de nombreuses implications : la suppression des intermédiaires entre politiques et citoyens (et fondamentalement, les outils de communication de masse), la possibilité que les citoyens s'organisent par eux-mêmes en marge des partis et des institutions ou qu'ils participent ouvertement à l'activité administrative grâce à la mise à disposition d'outils de contrôle à l'usage des citoyens.

Stratégies de Presidencia 2.0

Trois axes principaux

La communication. Accès à l'information officielle de manière rapide grâce aux nouvelles technologies.

Transparence. Publications des données et des décisions de l'Administration.

Participation. Les citoyens auront l'opportunité de participer à la prise de décisions, de sélectionner les questions pour lesquelles ils veulent une réponse.

Utilisation d'outils numériques pour rendre accessibles et réutilisables les données publiques.

Actions 2.0

- Page WEB Résidence Présidentielle
- Lancement des réseaux sociaux
- Pages Web institutionnelles
- E-learning, ou enseignement à distance utilisant les technologies numériques.
- Partager les ressources des Systèmes d'Information de géographiques
- Systèmes d'Information interconnectés.
- Informatique en nuage – CLOUD COMPUTING

Le gouvernement numérique au Costa Rica

Créé en 2006 d'après un décret exécutif sous l'Administration Arias.

C'est une façon de moderniser l'Etat, en simplifiant et en rendant plus efficace la prestation de service et la réalisation des démarches administratives publiques. L'implémentation de la Convention Apostille est l'opportunité d'exploiter le potentiel de l'E-Gov.

L'Apostille au Costa Rica

Le processus d'implémentation relèvera de l'action **du Ministerio de Relaciones Exteriores y Culto**, chargé de construire l'application informatique requise pour octroyer et publier les apostilles sur un site internet public.

La Secrétaire Technique du Gouvernement Numérique appuiera la *Cancillería* et coordonnera avec les autres institutions nationales le processus de reconnaissance des documents apostillés à l'étranger afin de promouvoir l'exploitation maximale des technologies disponibles et d'apporter un meilleur service au citoyen.

Qu'est-ce que l'apostille ?

« C'est un **certificat qui authentifie l'origine** d'un **document publique** »

Documents publiques :

- Certificat de naissance, de mariage ou de décès
- La sentence émise par un tribunal
- Un témoignage dans un registre publique
- Les certifications notariales
- Diplômes, attestation de réussite aux examens
- Rapport médical (signature du médecin)
- Extrait de casier judiciaire
-

A quels documents s'appliquent la Convention ?

A ceux qui répondent au critère d'être **Publiés selon la loi du pays qui les a émis.**

- Les pays qui adoptent la convention sont traditionnellement des pays par où transitent une grande variété de document.
- Généralement, les documents apostillés sont de nature administrative, des documents émis par une autorité ou un fonctionnaire lié à une autorité nationale.
- Brevets, actes, certifications notariales de signatures
- Diplôme d'institutions publiques

Quel est le but de l'apostille électronique ?

- Simplifier la procédure de l'Apostille
 - Application de signatures électroniques
 - Vérification de l'origine (identité de l'émetteur)
 - Emission du document apostillé depuis son origine

- Etre applicable aux documents électroniques, documents numériques (images scannées) et rendre possible son application aux documents imprimés.
- N'exclue pas la procédure de l'Apostille physique.

Quels sont les défis à relever ?

- Le changement culturel
 - Echange de documents publiques électroniques
 - Signature électronique de documents avec un certificat digital
- La vérification des chaînes hiérarchiques des signatures actuelles et anciennes.
Un document qui est à l'origine électronique comme l'extrait de casier judiciaire
Peut-il être apostillé physiquement ?
- Un document qui est à l'origine en format papier comme un diplôme. Peut-il être apostillé électroniquement ?

Le Costa Rica peut-il émettre des apostilles électroniques ?

Oui, le pays a déjà réalisé des avancées dans **le cadre légal et technologique**.

- Loi **8923** du 22-02-2011 sur l'Adhésion à la convention pour la suppression de la légalisation qui était requise pour les documents publics étrangers.
- Loi **8454** du 30-08-2005 sur la Signature Numérique
- Loi **8220** du 04-03-2002 sur la simplification des démarches administratives
- Mémoire des aspects techniques pour l'apostille Numérique (e-App) émise par la Haye comme guide pour l'élaboration de solutions.
- **Technologiquement viable** puisque le Costa Rica a l'expérience de l'usage de la signature avec certification digitale dans d'autres domaines et connaît cette technologie.

Références

- Loi 8923 du 22-02-2011 de l'Adhésion à la Convention Apostille
- Loi 8454 du 30-08-2005 de la signature numérique
- Loi 8220 du 04-03-2002 sur la protection du citoyen contre l'excès de démarches administratives
- Mémoire des aspects techniques pour l'apostille digitale (E-App) émise par la Haye comme guide pour l'élaboration de solutions.
- ABC des Apostilles *Comment garantir la reconnaissance des documents publiques à l'étranger ?* publié lors de la Conférence de la Haye sur le Droit International Privé.